25me Année N° 6172 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17. — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17. — Dimanche 29 Mai 1881

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing :	Trois mois.	13.50
» »	Six mois.	26.»»
»	Un an	50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20
Réclames. 30c
Faits divers. 50
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.
Les abonnements et les annonces reçues à *Roubaix*, au bureau du journal; à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.
A LILLE, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).
A TOURCOING, rue d'Havré, 25.
A ARMENTIÈRES, rue de Lille.
A PARIS, aux bureaux de l'*Agence Havas*, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 28 MAI 1881

BOURSE DE PARIS *Service gouvernemental*	27 MAI	28 MAI
3 0/0. . . .	86 25 /.	86 40 /.
3 0/0 amortissable	87 45 /.	87 45 /.
Amortissable nouveau	86 75 /.	86 90 /.
4 1/2 0/0. . .	114 25 /	114 75 /.
Emprunts 5 0/0. . .	119 75 /.	119 65 /.

A l'heure où nous mettons sous presse les cours de la Bourse de Paris ne nous sont pas encore parvenus.

Dépêche communiquée par MM. Neuhoz, Cannissié & Cie	25 MAI	27 MAI
3 0/0	86 22	86 17
3 0/0 amortissable .	87 45	87 45
5 0/0	119 92	119 90
Banque de France .	5700 00	5800 00
Banque d'Escompte.	831 00	837 00
Hypothécaire	697 00	700 00
» de Paris. .	1285 00	1287 00
Foncier Algérien .	740 00	740 00
Foncier de France .	1707 00	1700 00
Mobilier	755 00	755 00
Générale	727 00	731 00
Union	1271 00	1275 00
Suez	1845 00	1845 00
Unifiée	391 00	000 00
Italien	92 25	92 50
Russe 1877. . . .	95 /.	95 1/16
Landerbank . . .	000 00	000 00
Banque ottomane .	673 00	672 00
Chemins espagnols .	801 00	785 00
Chemins autrichiens .	765 00	787 00
Lombards	282 00	282 00
Nord d'Espagne. . .	570 00	570 00
Saragosse. . . .	495 00	000 00
Panama	527 00	000 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Buiteau-Grymonprez :

Havre, 28 mai.
Ventes 200 b. Marché ferme.
Liverpool, 28 mai.
Ventes 8,000 b. Marché inchangé.
New-York, 28 mai.
New-York, 10 13/16.
Recettes 6,000 b.
New-Orléans low middling 77 /.
Savannah » » 78 1/2

BULLETIN DU JOUR

Courte séance au Sénat consacrée à la lecture et à l'adoption du traité de Tunis. La Chambre a continué la discussion du projet de loi sur le recrutement de l'armée. La majorité a affirmé ses tendances, en repoussant tous les amendements transactionnels. La discussion continuera aujourd'hui. Peu de députés d'ailleurs à la séance.

Ceux qui se plaisent à échafauder des nouvelles sur des probabilités et des probabilités sur des vraisemblances se sont imaginé de faire courir le bruit du mariage de M. Gambetta avec Sarah Bernhardt. Pas n'est besoin de faire ressortir ce que cette annonce matrimoniale a de fantaisiste et d'irrévérencieux. Mais n'est-on pas fondé à croire que c'est le rapprochement entre les réceptions enthousiastes faites à la diva au Havre et celles dont Cahors est le théâtre, qui ont fait éclore ce rapprochement dans l'imagination d'un chroniqueur ? Et pourtant, quelle singulière association de destinées ferait cette union, si le maître de la France daignait y souscrire.

Dans des genres différents, ces deux étoiles ne jouissent-elles pas d'une égale popularité? Sarah Bernhardt, reçue à son débarquement au Havre par une population enthousiaste, a-t-elle rien à envier à M. Gambetta, divinisé par ses compatriotes? Et quelle traînée lumineuse ils laisseraient dans la France, si tous deux la main dans la main, entreprenaient un voyage pour la propagande des saines idées dans l'art et la politique? Si la voix d'or de l'une s'unissait aux fiers accents du tribun, quel prestige cet accord exercerait sur les âmes tendres de la démocratie! Mais ce n'est qu'un rêve et M. Gambetta est condamné à aller seul expérimenter ce que peuvent contenir d'enivrements et d'adulations les cœurs vraiment républicains.

Peut-être aussi force-t-on un peu la note, et certains journaux opportunistes, comme le *XIXe Siècle*, en sont légèrement attristés : « Si M. » Gambetta, dit ce journal, demande » à boire et répond merci à qui lui » en verse, ou s'il prie son valet de » chambre de lui apporter ses pan» toufles et son bonnet de nuit, ces » paroles mémorables sont recueil» lies par les reporters et enchâssées » comme des pierres précieuses. » Il est de fait qu'on ne nous fait pas grâce d'un seul des mots de M. Gambetta.

En admirant les volailles, au concours régional, il laisse tomber ces paroles profondes : « Elles sont bonnes, même sans truffes ! » Et comme on lui fait admirer le bon ordre des machines : « L'ordre, dit-il, est la beauté morale des choses, » et l'auditoire d'admirer. Mais c'est devant les fromages que se révèle le penseur : « Quand ils sont bien » entourés, clame-t-il, ils sont comme » toutes choses, ils ne sentent pas » mauvais. » Et il lance un regard attendri à M. Reinach qui se recueille. Quelle homme !

Mirabeau traversait à pied les rues de Marseille, lorsque le peuple, exalté par la lecture des journaux, voulut le soulever sur ses bras et le porter en triomphe. Mirabeau s'y opposa avec énergie.—Non, s'écria-t-il, c'est ainsi qu'on devient esclave! Et il obtint de continuer sa route à pied. Au contraire de celui qu'on appelle son prédécesseur, M. Gambetta aime à savourer sa popularité, et il inspire à ses amis, comme le *XIXe Siècle*, la crainte de le voir s'abaisser au rang « d'idole de carrefour devant qui l'on brûle un encens grossier. » Mais que dire aussi de ces républicains et démocrates si prompts à sacrifier à l'idole!

M. Gambetta à Cahors

La *Patrie* reçoit cette correspondance :

Cahors, 26 mai.

Léon, après son arrivée, a déjeuné à l'hôtel des Ambassadeurs.

Pendant ce temps, la foule, mécontente de ne pas le voir paraître au balcon, s'est éclipsée. La population cadurcienne est même, dit-on, assez indisposée contre son idole qui s'est ainsi dérobée à son culte.

Dans la journée il a reçu les autorités civiles et militaires. Aux officiers il a dit : « Je suis heureux de vous annoncer, messieurs, que l'expédition de Tunisie est complètement terminée, grâce à la valeur, au courage à la discipline de nos jeunes troupes, et grâce aussi à leur confiance dans la République. »

Les voyageurs de commerce présents à Cahors sont venus le féliciter sur son triomphe à propos du scrutin de liste. Il les a remerciés brièvement d'un concours « qui lui est précieux et qui n'a jamais fait défaut à la République ». Il a reçu ensuite ses parents du Quercy, sauf l'abbé Massabie, curé de Figeac, avec lequel il est en froideur. Un détail à la louange de cet ecclésiastique : il a plusieurs fois refusé les évêchés qu'on lui avait offerts. Puisque nous parlons d'évêque, ajoutons que celui de Cahors pour ne pas s'associer aux manifestations opportunistes, est allé en pèlerinage dans le fond de Quercy, à Rocamadour, et qu'il y doit rester jusqu'au départ de M. Gambetta

Toute la journée le président a été assailli de visites d'amis et de sollicitateurs.

L'hôtel des Ambassadeurs, à la porte duquel il y a deux factionnaires, est plein de gens empressés qui cherchent à conquérir les bonnes grâces du fidèle Français.

Disons à propos du valet de chambre du président qu'on l'a fait voyager dans un compartiment de journalistes, avec une passe obtenue par un journal opportuniste du matin. Nos confrères étaient peu flattés de ce voisinage, dont la discrétion n'est rien moins qu'assurée.

On dit que le préfet a envoyé à M. Constans une dépêche d'un lyrisme si attendri, que les employés du télégraphe en pleuraient

Une anecdote au sujet du préfet : A la gare Gambetta était déjà en voiture avec son père et le maire, et appelait, pour le faire monter, le président du conseil général, M. Cambres, qui ne venait pas. Le préfet se tenait poliment à la portière, à peu près dans l'attitude d'un valet de pied. A la fin, lassé d'attendre le président du conseil général, M. Gambetta dit à M. Bargetan : « Montez donc, monsieur le préfet, puisque M. Cambres n'est pas là. »

Sans avoir l'air de remarquer le rôle secondaire qu'il jouait, le préfet a quitté son humble attitude et s'est hissé en voiture avec une joie non dissimulée.

Le trajet de la gare à l'hôtel a duré dix minutes environ. Sur son passage, le président distribuait gauchement des saluts à la foule. En débouchant sur un boulevard qui est habité en majorité par des réactionnaires, il a été fort étonné de le voir moins peuplé que les abords du chemin de fer. En revanche, les fenêtres et les terrasses étaient garnies de dames qui étaient là plutôt par curiosité que par amour de l'opportunisme et de son chef.

J'ai pu me procurer le quatrain que lui a débité la fille du maître d'hôtel. Si ce n'était pour vous faire voir jusqu'où peut aller la flagornerie envers M. Gambetta, je m'abstiendrai de publier cette élucubration, due à la plume féconde d'un journaliste opportuniste :

Gambetta, ma jeunesse t'offre ces fleurs ;
Tes frères de Cahors te disent longue vie,
Moi, avec mon bouquet, je souhaite bonheur
Au président chéri qui aime sa patrie.

Le *Républicain du Lot* doit publier cette poésie et couvrir de fleurs, lui aussi, celui qui l'a faite et CELUI à qui elle s'adresse.

On annonce qu'un grand nombre d'*agents de la police secrète*, sous la conduite de M. Lagorce, inspecteur du ministère de l'intérieur, viennent d'arriver à Cahors : ils sont chargés de veiller sur les précieux jours de Léon et de s'opposer à toutes les manifestations hostiles qui pourraient se produire.

Vers cinq heures du soir, M. Gambetta est allé visiter le lycée de Cahors qui fut le premier théâtre de ses exploits.

Les élèves étaient rangés dans une des salles du rez de chaussée. Un jeune rhétoricien lui a débité un petit compliment auquel il a répondu quelques phrases émues.

On a placé sur les murs du lycée une plaque où sont inscrits les noms des plus illustres Cadurciens ; on y voit ceux de Fénélon, Murat, Bessières, Champollion, etc., etc. Au bas, on remarque une place vide, c'est celle qu'occupera le nom retentissant de Gambetta.

Après son dîner, le président est allé, comme tous les mortels de province, faire sa partie au cercle. C'est le billard qui a eu ses préférences Il aurait même dit en essayant son premier carambolage: « Là comme ailleurs je suis plus fort que Grévy », sous toutes réserves.

M. Gambetta fut bientôt entouré d'une foule d'amis intimes que pour la plupart il n'avait point vus depuis dix ans. Cela ne l'a pas empêché de les reconnaître et de les tutoyer tous. Cette sûreté de mémoire et de coup d'œil (qualités maîtresses d'un souverain) a enchanté tous les bourgeois de Cahors, qui s'empressaient d'offrir à leur illustre ami consommation sur consommation. Celui-ci acceptait tout, mais n'a pas parlé, malgré les insinuations d'un juge, M. Arnault, qui a voulu lui porter un toast politique.

Vers onze heures, le président s'est retiré, escorté de ses nombreux clients, *magna comitante caterva*. Il faut dire que les membres réactionnaires du cercle de Cahors, qui ne pouvaient et ne voulaient s'opposer à la venue de M. Gambetta parmi eux, ont été assez mécontents de voir envahir leur cercle par une masse de gens qui n'avaient aucun droit à y être admis et qui, en temps ordinaire, ne le seraient certainement pas.

Aujourd'hui le président doit visiter le concours agricole, faire quelques visites et dîner le soir chez le maire.

Ce soir le *Journal du Lot*, organe centre gauche, offre un punch à la presse parisienne sans distinction d'opinion.

A propos de commerçants cadurciens qui se montrent si durs pour les pauvres journalistes, un de nos confrères a déniché un sermon du père Bridaine, où ils sont traités de main de maître. Lisez plutôt :

Le père Bridaine, prêchant à Cahors, disait : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite. » Vous pensez peut-être que je vais vous annoncer la destruction de votre ville? Non, mes frères. Vous avez trouvé quelqu'un qui a intercédé pour vous. Est-ce votre saint patron? Non, il est las de vos crimes; il ne parle plus en votre faveur. Est-ce votre bon ange? Non. Est-ce la sainte Vierge? Non. Encore une fois qui donc? Vous le dirai-je, mes frères? Eh bien! cet intercesseur, c'est le diable qui a demandé la conservation de Cahors; car, a-t-il dit, si j'ai besoin d'un concussionnaire, je le trouve à Cahors; si j'ai besoin d'un brigand, je le trouve à Cahors; si j'ai besoin d'un débauché, d'un avare, d'un orgueilleux, je le trouve à Cahors.

Notre correspondant particulier nous dit dans sa lettre que mercredi M. Gambetta a visité le lycée ; il a été reçu par le proviseur, qui lui a présenté les professeurs et le personnel. M. Gambetta a reconnu ses anciens professeurs, MM. Périer, Anglares, Brugie et Pech.

Un élève de rhétorique, M. Maratuech, au nom de ses condisciples, a lu l'allocution suivante, dont nous empruntons le texte à la *République française* :

Monsieur le président,

Votre visite nous rend heureux et fiers. Nous ne comptions pas sur tant d'honneur. Au nom de tous, je vous remercie de vous être souvenu de notre vieux lycée, témoin de vos premiers succès. Tous les jours, on nous cite en exemple la brillante carrière de l'enfant de Cahors, du grand citoyen, du patriote ardent qui remplit aujourd'hui d'un si légitime orgueil ses concitoyens et ses jeunes condisciples. Citoyens de l'avenir, nous vous promettons de vous suivre plus tard dans la voie du progrès et de la liberté. Nous vous jurons d'aimer la République.

M. Gambetta a répondu en ces termes :

Vous ne doutez pas que les paroles que vient de m'adresser votre camarade me vont naturellement au cœur. Je n'entre pas ici, au milieu de vous, dans cette vieille maison, sans éprouver une profonde émotion. Je sens, pour ainsi dire, mon esprit retourner à cette première aurore de ma vie où, je dois le reconnaître, je n'ai pas mérité tous les jours d'être donné en exemple à mes jeunes successeurs.

J'ai souvent failli à la règle et je m'en repens; et je profite de cette confession absolument désintéressée pour vous dire à tous, messieurs, combien le temps qu'on passe ici est précieux et combien la perte en est irréparable. Vous ne saurez jamais je l'espère, au cours de votre vie ce qu'on éprouve souvent d'amers regrets d'avoir négligé aux heures d'études une heure de travail, ou de n'avoir pas déployé, quand on en avait le loisir, tout ce qu'on avait d'activité et d'énergie pour méditer cette semence intellectuelle que l'Etat nous distribue aujourd'hui et qu'il est heureux de pouvoir distribuer avec plus de prodigalité qu'autrefois.

L'*Agence Havas* nous donne une autre version et, d'après elle, le discours de M. Gambetta aux jeunes élèves se terminerait ainsi :

Il n'y a pas encore longtemps, on donnait les places à la naissance, au hasard et à la fortune ; mais en République il doit en être autrement. Les carrières deviennent plus difficiles ; il faut que vous veuillez y préparer diguement. Mes jeunes amis, vous venez de jurer d'aimer la République. Un serment est une chose grave : il ne faut pas le faire à la légère; mais une fois le serment fait, il faut le tenir.

Et le serment de Belleville, monsieur Gambetta, où est-il?

Cahors, 26 mai, 11 h. 35 s.

Dans la soirée, feu d'artifice brillant, retraite aux flambeaux, illuminations, feux de Bengale. Une foule nombreuse suivait la musique en chantant la Marseillaise.

Après la retraite, la foule se porte dans la cour du maire de Cahors, chez lequel dînait le président de la Chambre, et l'envahit aux cris de : Vive Gambetta ! Vive la République !

Le président de la Chambre dut se montrer. Il dit que bien qu'il ne vînt pas souvent à Cahors il n'oubliait pas ses concitoyens. Il leur fit observer qu'il ne fallait pas acclamer un homme mais un principe et que ce principe c'était la République. Il termine en remerciant ses concitoyens de cet accueil qui lui rappelait qu'il devait être un des serviteurs les plus fidèles de la démocratie.

La foule applaudit et se retira en faisant une nouvelle ovation à Gambetta.

Cahors, 27 mai, 10 h. 50 m.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats morts pendant la guerre de 1870, aura lieu cette après-midi à 4 heures. Outre les généraux déjà connus qui doivent y assister, on cite encore le général Minot, ainsi que le colonel Caffarel, chef d'état-major général du 17e corps.

Des discours seront prononcés par le général Appert, par M. Capdeville, commandant d'un bataillon de la territoriale du Lot, et par M. Gambetta.

Le monument a la forme d'une pyramide et renferme à l'intérieur une chapelle, où sont inscrits les noms de 1,400 mobiles tués pendant la guerre.

Aux quatre coins de la chapelle, se dressent quatre statues, représentant un soldat de la ligne, un hussard, un artilleur et un mobile.

Sur la façade de la chapelle, le commandant des mobiles est représenté au moment où il tombe frappé à mort et criant encore à ses soldats : « En avant ! »

Discours de M. Gambetta.

Cahors, 27 mai, 6 h., soir.

L'orateur dit d'abord que les honneurs rendus au souvenir du courage et du patriotisme, constituent ce qu'il y a de plus élevé dans l'éducation nationale d'un peuple.

Il faut honorer, dit-il, surtout ceux qui sont morts dans le désastre, dans la défaite, qui sont morts sans espoir, en donnant tout leur sang à la patrie.

De cette pierre, il faut faire sortir un exemple pour les générations futures. Mais, rassurez-vous, ce n'est pas un exemple ni un enseignement d'une politique d'agression, d'aventure ou de conquête. Non non ; si ce monument veut dire quelque chose avec une puissance irrésistible, c'est que ces morts sont tombés parce que la nation, à une heure lugubre, s'est abandonnée toute entière aux mains d'un seul homme. (Vifs applaudissements).

M. Gambetta constate ici l'accord qui a rapproché tous les partis pendant la guerre et il regrette que cet accord n'ait pas persisté dans les discussions sur la forme du gouvernement. Mais cet accord progresse maintenant chaque jour, malgré la résistance acharnée des états-majors des partis impuissants.

Il poursuit en disant : Souvenons-nous. Soyons indulgents les uns pour les autres, parce qu'il est certain que des catastrophes comme celle qu'on vient de rappeler ne fondent pas sur un peuple, et ne mettant à deux doigts de sa perte, sans qu'il y ait là quelque chose d'une faute commune.

Les uns ont péché par excès de faiblesse; les autres par excès d'arrogance et de despotisme; la majorité par son indifference coupable. Mais tout se paie dans la société et dans l'histoire.

L'orateur termine ainsi son discours : Vous avez deux garants aujourd'hui que l'épée de la France ne peut plus être dans la main d'un aventurier un instrument d'oppression, au dedans ou une agression illégitime au dehors; le premier de ces garants est le service obligatoire; le second est qu'en France, désormais, rien de ce qui touche à la paix ou à la guerre ne peut être décidé que par la volonté du peuple. (Applaudissements.)

Soyez convaincus que si l'armée est le premier souci de la France, c'est parce que l'armée est la France elle-même, dans sa jeunesse, dans son avenir, mais la France résolue à maintenir sa dignité dans la paix, car c'est la paix qu'il lui faut.

Ne croyez pas ceux qui vous diront qu'une grande armée, passionnément éprise de son honneur, est un danger pour la paix : Les paix longues et durables reposent sur la force même de l'organisation nationale.

En conséquence, vous êtes assurés d'avoir cette paix, quelque bruit qu'on fasse retentir à vos oreilles. Puisque vous êtes les maîtres, rien ne peut se faire sans la volonté de la nation Ce que la France veut est précisément ce que les républicains veulent : L'ordre et la paix dans la Liberté et le Progrès pour assurer le développement du génie de la France. (Applaudissements, cris enthousiastes de Vive Gambetta ! Vive la République ! Vive la France Vive l'Armée !)

—

Notre service télégraphique spécial nous parle aujourd'hui d'un nouveau discours de M. Gambetta aux juges du tribunal de Cahors M. Gambetta s'était adressé une première fois déjà, avant-hier, aux magistrats de sa ville natale; son allocution était ainsi conçue :

Messieurs, la magistrature, que vous représentez si dignement, est un arbitre nécessaire entre les partis: malheureusement, depuis dix ans, elle s'est montrée favorable à certains partis; au détriment de certains autres; on a pu même croire qu'elle aspirait à former, à elle seule, un parti.

Cette attitude que j'ai profondément regrettée avec tous les bons citoyens, a détourné de cette grande et belle institution l'opinion républicaine, c'est-à-dire la majorité de la nation; ceci vous explique les mesures qu'on a songé à prendre contre elle. Mais le temps est galant homme, et il a peu à peu amené dans cette question irritante un apaisement sensible dont je me félicite

Je dois aussi faire honneur de cette situation nouvelle à mon ami l'éminent garde des sceaux, qui est parvenu, par des changements successifs opérés dans l'esprit républicain à modifier favorablement la composition du personnel judiciaire.

Je n'oserais dire que l'opinion républicaine soit entièrement satisfaite, mais une solution est peu probable dans le cours de cette législature, et il appartiendra à la nouvelle de clore ce débat, quelle qu'en doive être l'issue.

Je me plais à reconnaître que de grandes améliorations ont été réalisées, et je me félicite que le règlement de cette importante affaire puisse être désormais abordé avec tout le calme et toute la réflexion désirables. C'est aux hommes comme vous qu'est dû, en partie, cet heureux résultat.

(*Voir aux Nouvelles du Soir*).

ILS SONT TROIS

La semaine dernière, une centaine de personnes se sont réunies à Paris, dans le dessein bien avéré de dire son fait « au nommé Dieu, » comme disait feu Raoul Rigault, et de décréter l'abolition de la religion catholique. La chose n'a point fait de bruit, malgré certain discours prétrophobe du petit M. Louis Blanc et malgré la harangue d'une autre vieille barbe d'importance subalterne. Aussi pourait-on croire qu'il est un peu tard pour en parler.

Mais cette semaine nous avons eu à discuter et à commenter tant de faits de l'ordre sérieux ou triste, depuis le dernier vote de la nouvelle loi électorale jusqu'à la mort de notre pauvre confrère Grenier, que nos lecteurs excuseront cette diversion rétrospective dans un domaine éminemment gai. C'est du genre comique, en effet, que relève cette bizarre infatuation de quelques dizaines d'inconnus qui, sans prestige moral, sans lien commun autre qu'une sotte haine, sans foi ni loi positives autres qu'une ridicule admiration de soi, taxent l'humanité chrétienne tout entière de crédulité, de folie, d'aberration. En analysant, par curiosité, les travaux de ce concile à rebours, nous nous sommes convaincus précisément que parmi ces réformateurs qui ont voté à tour de bras la révision ou l'anéantissement des dogmes de toutes les religions humaines, et surtout des dogmes catholiques, il n'y en avait peut-être pas deux qui fussent d'accord sur un point de morale, de théodicée ou même de philosophie. Au cours de la seule séance de clôture de ce congrès anticlérical — c'est ainsi que ces messieurs ont dénommé leur parlotte, — le premier qui a parlé a fait nettement une profession de foi déiste, tandis qu'un autre qui l'a suivie a accusé ses tendances athées. Il faudrait pourtant qu'on s'entendît avant de partir comme cela à la conquête du monde. Si Dieu n'existe pas, il est inutile de le déposer ; mais si quelques-uns d'entre les apôtres de l'*anticléricalisme* croient qu'il existe, ils devraient empêcher les autres de se mettre dans un mauvais cas en le traitant avec trop de rigueur.

Les recherches que nous avons faites pour établir cette diversité de sentiments entre les membres de ce petit phalanstère, nous ont conduits à découvrir que l'Eglise anticléricale était déjà soumise aux épreuves qui ont affligé de tout temps toutes les autres confessions. La religion anticléricale est à peine née — il faut bien appeler cela une religion, puisque les adeptes agissent tous en sectaires ou en pontifes, — et déjà elle souffre d'un schisme. La secte a fait surgir deux temples, c'est-à-dire deux boutiques de librairie. Il y a les partisans de l'une et les partisans de l'autre, et ces partisans sont les acheteurs de ces publications innomables qui, pour la honte du présent régime, pullulent actuellement à Paris. De là des haines féroces, des anathèmes indignés, des imprécations qui vont jusqu'à la calomnie. Une personne envoyée par nous pour acheter le compte-rendu du Congrès eut le malheur de laisser entendre qu'elle irait aussi dans la boutique rivale, espérant y trouver un complément de renseignements.

— N'allez pas là, monsieur, s'écria le cerbère-femelle qui gardait cet antre. Ce sont des jésuites et des protestants

Jésuites ou protestants, nous n'en savons rien; les membres du congrès anticlérical n'ont pas eu une seule idée, pas émis un seul vœu où l'on puisse discerner même de l'ingéniosité dans la haine. La nomenclature de leurs résolutions est aussi vieille que plate, puisqu'elle reproduit purement et simplement la plupart des propositions votées depuis dix ans par tous les conseils municipaux radicaux de France qui ont voulu chercher des noises à leur curé. Que le curé n'entre pas dans l'école; qu'il n'entre pas à l'hôpital; qu'on surimpose les moines; qu'on laïcise la charité — ce qui reviendra à l'amoindrir, en attendant qu'on la supprime : ce sont là les principaux *désiderata* de ces messieurs. Ce n'est pas neuf.

En revanche, nous avons trouvé dans cette nomenclature un souhait qui nous a plongé dans une joyeuse stupeur. Le neuvième vœu du congrès — si nous ne nous trompons de chiffre, — adjuge « les libres-pen» seurs de faire de leurs femmes » leurs compagnes (*sic*) et de les » amener avec eux dans leurs *réu*» *nions, cercles et comices.* » Le congrès s'est donc aperçu que l'anticléricalisme manquait de femme. Nous nous sommes représentés, devant cet aveu, le vénérable M. Schœlcher, qui présidait, parodiant avec désespoir Mlle Jeanne Granier dans le *Petit Duc* :

Pas de femmes !
Pas de femmes !
C'est le refrain du colonel.

Mais, si pour avoir des femmes, les anticléricaux sont, de par la décision du Congrès, obligés d'amener les leurs dans les lieux où ils se réunissent, dans leurs cercles ou, pour parler plus franc, dans leurs cafés, il est à craindre que plusieurs d'entre eux ne renoncent spontanément à l'anticléricalisme.

Nous ne savons plus quel personnage de vaudeville s'écriait : « Je veux bien aller partout, pourvu que ma femme n'y soit pas. » Si l'anticléricalisme ne donne pas satisfaction à ce besoin du cœur conjugal, nous ne craignons pas de lui prédire que, comme religion, il aura encore moins de succès que l'Eglise du papa Loyson (*Hyacinthe*).

Du reste, les *dames* des anticléricaux voudraient-elles suivre leurs maris? Humh!! Admettons charitablement qu'elles les suivraient dans leurs réunions, dans leurs comices, même agricoles. Alors, quels spectacles nous réserverait l'application du neuvième vœu formulé par le Congrès! Vous figurez-vous un comice agricole où des femmes, libres-penseuses, émettraient leur avis sur la fécondité des génisses et même sur la qualité des étalons?

Nous avons voulu prouver que ces messieurs du Congrès, malgré la gravité farouche qu'ils affectaient, avaient eu des idées folâtres, — il est vrai, sans s'en douter aucunement. Nous avons eu surtout le dessein de montrer quel néant, quelle indigence intellectuelle, quelle impuissance constatée ces manifestations, que la presse républicaine grossit du bruit de ses réclames, dissimulent chez les ennemis des religions en général et du catholicisme en particulier. Nous espérons avoir réussi. Nous avons donc le loisir de terminer par une anecdote que nous conta jadis M. de Lamartine.

En 1848, le grand poète rencontre, certain soir, sur le boulevard, un ancien ami, homme de lettres dévoyé qu'il affectionnait pour lui avoir rendu service ; l'homme vient à lui et, d'un air tragique et presque menaçant, lui dit :

— Ah! vous n'avez qu'à vous bien tenir. Je viens de mon club et nous avons décrété la mise en accusation du gouvernement provisoire, le retour au régime de la Terreur, la loi agraire, l'abolition de la propriété...

— Ah! fit Lamartine. Et combien étiez-vous?

— Nous étions *trois*.

Ils sont toujours trois.

(*Patrie.*)

AFFAIRE EYBEN

La lettre suivante a été adressée à M. le président de la Chambre des députés :

Monsieur le président de la Chambre des députés

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse, en vous priant de vouloir bien la soumettre à l'appréciation de messieurs les députés, la demande en autorisation de poursuites que j'intente contre M. le préfet de police, député du Rhône, à la suite de l'arrestation et de la séquestration arbitraire dont j'ai été victime.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le président, votre très humble servante.

Veuve PROSPER EYDEN.

A messieurs les membres de la Chambre des députés

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de solliciter de la Chambre des députés l'autorisation de poursuivre devant la juridiction correctionnelle M. Andrieux, préfet de police, député du Rhône, à raison de l'arrestation et séquestration arbitraires dont j'ai été victime.

» Ce n'est pas uniquement dans un but de répression que je formule cette demande. Bien que, pendant deux jours d'incarcération, j'aie subi des humiliations et des traitements qu'une honnête femme peut difficilement oublier, je n'aurais peut-être pas eu le courage de poursuivre, si le soin de mon honneur, l'honneur de mes enfants et même le souci de notre existence, ne m'en faisaient un devoir impérieux.

» Le scandale de mon arrestation, la publicité qu'elle a reçue, le déplorable éclat des accusations infamantes et calomnieuses portées contre moi devant la Chambre des députés, l'ouverture officiellement annoncée qu'une instruction judiciaire ouverte contre moi, avec des détails inventés par la calomnie la plus effroyable, nous ont placées, ma fille et moi, dans une situation d'isolement, de réprobation, de honte cruelle autant qu'imméritée, qui, moralement, nous tue, et, matériellement, nous enlève tout moyen de vivre.

» Aucun moyen légal ne m'est ouvert pour obtenir réparation et justification des calomnies odieuses que M. le préfet de police s'est permis de porter à la tribune contre une honnête mère de famille. Et ces accusations cependant pèsent sur nous cruellement parce qu'elles étaient officielles, qu'elles émanaient de M. le préfet de police lui-même, parce qu'enfin la Chambre, en les accueillant, leur a donné un poids et une autorité qui nous écrasent.

» Ces accusations, si terriblement aggravées par l'assentiment de la Chambre,